

FONDATION  
**croix-rouge** française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

# Le Transfert humanitaire au prisme des relations intimes Hétérogamies extrêmes et « nouveaux cadets sociaux » au Niger

**Amalia DRAGANI**

Docteur en Anthropologie sociale et Ethnologie  
Chercheure post-doctorat – Institut des Mondes Africains



Les Papiers de la Fondation n°18

Mai 2018

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses postdoctorales lancé par la Fondation Croix-Rouge française.

La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition.

À travers des appels à bourses postdoctorales, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

**Pour citer cet article :**

DRAGANI Amalia « Le Transfert humanitaire au prisme des relations intimes. Hétérogamies extrêmes et « nouveaux cadets sociaux » au Niger », Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation*, n° 18, Mai 2018, 18p.

## Résumé

---

En Afrique, les intimités transnationales contemporaines sont surtout abordées dans le cadre de la « rencontre touristique » et des pratiques prostitutionnelles ; cependant, leur inscription dans des projets de développement et dans l'aide humanitaire demeure un terrain presque inexploré, en dépit des dimensions de ce phénomène contemporain, en particulier en situation de conflit et de post-conflit. Ce cadre étant posé, notre recherche a voulu engager une réflexion sur les changements induits par les unions mixtes sur la vie des humanitaires et des acteurs locaux, en partant de cas ethnographiques issus de nos terrains au Niger. Nous avançons l'hypothèse que les relations intimes ne sont pas seulement accidentelles. Au contraire, elles interviennent dans la mise en œuvre et au cœur même des projets de développement. Elles peuvent aussi influencer la construction de pratiques et de discours nouveaux dans le monde de l'aide, et participer au « transfert humanitaire », notion clé et défi actuel de l'humanitaire, qui consiste à transmettre des compétences aux locaux pour qu'ils prennent la relève sur le terrain, surtout en cas d'enjeux sécuritaires majeurs.

**Mots-clés :** Aide humanitaire, émotions, amour, transnationalisme, mariage mixte.

## Summary

---

In Africa, contemporary transnational intimacies continue to be explored mainly in the context of "tourist encounters" and the practices surrounding prostitution and the presence of these intimacies in development projects and humanitarian aid efforts remains almost unexplored, despite the dimensions of these contemporary phenomena, particularly in conflict and post-conflict situations. Having noted this gap, our research aims to initiate a reflection on the changes induced in the lives of humanitarian workers and local actors by mixed unions, starting with ethnographic cases from our fields in Niger and Mali, during an IMAf/French Red Cross post-doctorate. We hypothesize that intimate relationships are not merely incidental. On the contrary, they intervene in the implementation and the very heart of development projects and can influence the construction of new practices and discourses in the world of aid, and participate in the "humanitarian transfer", a key concept and one of the current challenges of humanitarian aid, since these transfers result in the transmission of skills to local people that enable them to take over on the ground, especially in the event of major security issues.

**Keywords:** Humanitarian Aid, emotions, love, transnationalism, mixed marriage.

# **Le Transfert humanitaire au prisme des relations intimes**

## **Hétérogamies extrêmes et « nouveaux cadets sociaux » au Niger**

### **Introduction**

En Afrique, les intimités transnationales contemporaines sont surtout abordées dans le cadre de la « rencontre touristique » et des pratiques prostitutionnelles ; cependant, leur inscription dans des projets de développement et dans l'aide humanitaire demeure un terrain presque inexploré, en dépit des dimensions de ce phénomène contemporain, en particulier en situation de conflit et de post-conflit. Ce cadre étant posé, notre recherche a voulu engager une réflexion sur les changements induits par les unions mixtes sur la vie des humanitaires et des acteurs locaux, en partant de cas ethnographiques issus de nos terrains au Niger. Nous avançons l'hypothèse que les relations intimes ne sont pas seulement accidentelles. Au contraire, elles interviennent dans la mise en œuvre et au cœur même des projets de développement. Elles peuvent aussi influencer sur la construction de pratiques et de discours nouveaux dans le monde de l'aide, et participer au « transfert humanitaire », notion clé et défi actuel de l'humanitaire, qui consiste à transmettre des compétences aux locaux pour qu'ils prennent la relève sur le terrain, surtout en cas d'enjeux sécuritaires majeurs.

Cet article vise donc à questionner l'aide humanitaire au prisme des relations intimes à partir d'une recherche empirique menée au Niger en 2016 et 2017. Il entend plus particulièrement étudier les mixités conjugales entre professionnels de l'aide et acteurs locaux, en ouvrant un chantier d'ethnographie urbaine à Niamey. D'un point de vue méthodologique, l'approche ethnographique choisie articule à l'observation participante l'entretien biographique et l'entretien socio-anthropologique semi-directif (Blanchet 1997).

### **Les émotions au cœur de la recherche pour le développement et l'aide**

Considérées pendant longtemps par certains comme des phénomènes biologiques, universels, innés, relevant de la biologie (Darwin 1872 ; Ekman 1992), pour d'autres comme des événements subjectifs d'intérêt psychologique (Lévi-Strauss 1971) les émotions ont été pendant longtemps négligées par les sciences sociales. De plus, l'antagonisme raison/sentiment, qui oppose la connaissance objective et la sphère émotionnelle, a contribué à marginaliser cet objet d'étude pour l'anthropologie.

Bien que Franz Boas avait déjà démontré que les émotions sont déterminées culturellement, socialement et historiquement, une conception constructiviste des émotions ne se développera qu'à la fin des années 1980, avec des ouvrages comme *Knowledge and Passion : Ilongot Notions of Self and Social Life* de Michelle Rosaldo (1980) qui explore le rôle des émotions dans la construction du soi, ou encore *Language and the Politics of Emotion* de Catherine Lutz et Lila Abu-Lughod (1990), qui proposent d'étudier le lien entre émotion et vie sociale d'un point de vue comparatiste (Lutz et White 1986). L'intérêt pour les

émotions émerge en particulier avec l'apparition d'une anthropologie féministe, avec Henrietta Moore (1988), attentive à la différence de genre dans la pratique du terrain et qui arrive à interroger la sexualité de l'anthropologue sur le terrain ou son affectivité (Ashkenazi et Markowitz, 1999 ; Kulick et Willson 1995 ; Kulick 2011).

C'est seulement en 1992 qu'un premier panel concernant les émotions et le sentiment amoureux en particulier est présenté lors du Colloque de l'*American Anthropological Association* à San Francisco en 1992.

Des « ethnographies de l'amour » sont alors proposées par des américanistes comme Linda-Anne Rebhun (1999) et Ann Swidler (2001), des européenistes (Illouz 2007, 2012) ou des océanistes (Gell 1996, Jeudy-Ballini 2010). L'amour en Afrique, où des préjugés persistent, liés à une représentation hypersexualisée des Africains, a été abordé par la première fois par Jennifer Cole et Lynn M. Thomas avec l'ouvrage *Love in Africa* (2009). Cet ouvrage permet de mettre à jour les études classiques des africanistes qui se concentraient auparavant uniquement sur la parenté, l'alliance et la généalogie, ou encore, plus récemment, sur le SIDA.

## **Sexualités et conjugalités transnationales : rencontre coloniale, touristique et humanitaire**

Un intérêt grandissant pour le genre et l'histoire des femmes en Afrique (Stoler 2002) a mis en relief le rôle joué par des figures féminines ayant eu un lien intime avec les colons, les dites « ménagères », ou, avec des appellatifs locaux, les « moussos », les « signares », les « lavadères ».

Ces relations intimes transnationales afro-occidentales à l'époque coloniale ont été étudiées tant en Afrique francophone, anglophone, qu'italophone (Barreta 2002 ; Jean-Baptiste 2010 ; Lauro 2005, 2011 ; White 1990).

Tandis que les intimités transnationales ont continué à être étudiées en Europe et aux États-Unis par la « sociologie de la mixité » (Varro 1995), en Afrique en époque postcoloniale leur étude est plus récente (Padilla 2007).

Tout d'abord les intimités transnationales ont été abordées sous l'angle des sexualités et notamment des pratiques prostitutionnelles tant féminines que masculines (Fouquet 2011 ; Salomon 2012).

Pareillement, les sexualités et les pratiques de séduction ont aussi été étudiées, et ce tant dans le cadre des responsables d'ONG locales à Agadez au Niger (Dragani 2009) que des guides au désert marocain (Cauvin-Verner 2009).

En ce qui concerne les sexualités légalisées par le mariage, en Afrique, les sociabilités conjugales contemporaines demeurent explorées surtout dans le cadre de la « rencontre touristique » (Desprès 2015) mais leur inscription dans des projets de développement et dans l'aide humanitaire demeure un terrain presque inexploré et ce, en dépit des dimensions conséquentes de ce phénomène contemporain, en particulier en situation de conflit et de post-conflit et dans des pays comme le Mali ou le Niger, où le tourisme a cessé d'exister.

Les touristes partis en raison d'une situation sécuritaire précaire, ce sont les ONG (européennes, asiatiques, nord et sud-américaines) qui nourrissent le contingent d'étrangers au Niger, suite au financement massif de projets liés à la gestion du post-conflit. Le Niger est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest qui rassemble le plus d'organisations internationales et

non-gouvernementales<sup>1</sup>. C'est pourquoi la « rencontre touristique » est remplacée par la « rencontre humanitaire » en situation de post-conflit.

Parce qu'elle interroge des flux Nord/Sud d'Occidentaux et des humanitaires dans le spécifique, notre recherche se situe à la croisée d'une anthropologie des migrations et d'une anthropologie du développement et de l'aide, qu'il cherche à saisir par l'angle de l'intimité transnationale.

En ce qui concerne l'anthropologie des migrations, nous cherchons à articuler une anthropologie des migrations Nord-Sud (Peraldi et Terrazoni 2016 ; Bradeloup 2016) au « tournant affectif » des *migrations studies* (Boccagni et Baldassar 2015) qui prévoit de questionner les émotions que les migrations suscitent tant chez les migrants (dans ce cas les humanitaires) que chez les acteurs locaux (curiosité, méfiance, peur, etc.).

Nous nous inspirons largement de l'ethnographie de l'humanitaire (Atlani-Duault 2005 ; Atlani-Duault et Vidal 2013), de l'anthropologie du développement ainsi que des réflexions menées sur le « courtage en développement » au Niger par les chercheurs du LASDEL et par J.-P. Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, J.-P. et Bierschenk 1993), qui montrent l'autre face des relations afro-occidentales dans une situation caractérisée par la dysmétrie économique, culturelle, et sociale.

Nous procéderons à l'insertion des informations obtenues sur le terrain actuel (2016-2017), en les mettant en miroir avec les résultats des recherches préalables, que nous conduisons au Niger depuis 2004, en évitant ainsi un excès de présentisme. Des cas rencontrés sur le terrain présentent des couples formés à l'époque du tourisme (jusqu'en 2007), d'autres formés dans le cadre d'études universitaires d'anthropologie et d'autres encore, plus récentes, dans le cadre humanitaire. Nous chercherons à saisir les différences entre les couples de « première génération » et de « seconde génération », pour ainsi dire, constituées en amont et en aval de la période du tourisme saharien au Niger.

L'imbrication du travail touristique et humanitaire, dont traitait déjà mon travail doctoral au Niger, est la clé pour comprendre le parcours de Valentine<sup>2</sup>, car elle présente le cas d'une relation amoureuse née durant des séjours touristiques au Ténéré, à partir de 2002, dont la stabilisation (mariage, enfant, résidence au Niger) s'est faite par la recherche d'un emploi sur place et notamment comme humanitaire travaillant d'abord pour des petites associations.

## Eclipse du tourisme saharien au Nord du Niger

Dans ma thèse, dans mon deuxième livre et dans un article, nous avons esquissé un *affresco* de la période touristique et son imbrication dans le tissu humanitaire de l'Aïr, cadre de nos recherches ethnographiques (Dragani 2009, 2012, 2015). Nos conditions d'entrée dans le terrain et de logement ont influencé nos recherches : tout en étant déjà en doctorat, nous avons rejoint la première fois Agadez et la région montagneuse de l'Aïr en 2005 dans le cadre d'une mission de développement d'une association italienne qui avait stipulé des partenariats avec des ONG locales de la région d'Agadez (Niger septentrional) et de la région de Tahoua (Niger central). Cette mission, établie en urgence, avait lieu alors qu'une crise alimentaire aiguë au Niger faisait la « une » des journaux internationaux et elle avait l'objectif de vérifier les conditions de vie supposées dégradées des « ayant droit »

---

<sup>1</sup> Le personnel occidental qui opère dans le domaine de la sécurité n'est pas pris en compte par mes recherches mais il est en augmentation et des cas existent de reconversions professionnelles du champ de l'humanitaire au champ sécuritaire.

<sup>2</sup> Tous les prénoms et parfois les nationalités des enquêtés ont été changés pour garantir leur anonymat.

En tant que doctorante en anthropologie, notre objectif n'était pas seulement humanitaire mais scientifique : nous visions à constituer un réseau d'informateurs sur place, pour faciliter notre retour, toujours en 2005, dans le cadre d'une recherche ethnographique.

À l'époque de notre doctorat au Niger et avant que le mouvement indépendantiste de 2007-2009 n'éclate au Niger, le tourisme constituait le troisième secteur économique, après l'exportation de l'uranium et de certains produits issus de l'agriculture et du pâturage.

En 2005, l'image de Mano Dayak, le leader du premier mouvement séparatiste des années 1990 qui avait introduit le tourisme saharien, après une mobilité étudiante et un mariage transnational avec une Française, était affichée partout dans les agences de voyages, et ce sans distinction de lignage : les Kel Ewey auprès desquels je vivais affichaient le portrait de cet *afaghis* (tel était Dayak, un membre des Ifoghas) à l'entrée de leur bureau.

Les occidentaux étaient classés localement en trois catégories : les touristes, les humanitaires et les agents des services secrets (dans cette dernière catégorie étaient souvent inscrits les chercheurs, soupçonnés de porter une « double casquette » et d'obtenir une rémunération à la fois par leur organisme de recherche et par les services secrets de leur pays) et par leur nationalité. Nous étions classées comme une étudiante qu'ils destinaient à la profession humanitaire, en nous ayant vue en compagnie d'humanitaires lors de la première visite.

De plus, parmi les touristes, tout le monde n'était pas subjugué par le « mythe touareg ». Au contraire des touristes français, les Italiens n'étaient pas fascinés par un mythe faiblement médiatisé chez eux (Dragani 2009, 2012)<sup>3</sup>. Les Touaregs étaient vus comme des personnes aux faibles ressources, vivant dans une région avec un déficit hydrique. Inutile de dire que ceux qui ont voyagé ou sont nés dans certains villages reculés de l'Italie du centre et du sud, où lors de l'été une coupure d'eau se produit à partir de 21 heures jusqu'au petit matin, à cause de la rareté de ce bien en priorité réservé aux exigences agricoles, peuvent en partie comprendre les raisons de cette partielle identification compatissante avec les habitants des milieux arides ou semi-arides.

Les touristes italiens se destinaient plutôt à un « exotisme de la misère » auquel les guides les plus manipulateurs rajoutaient des éléments. Dans le cadre du « tourisme de la pauvreté », des visites aux sites les plus pollués étaient proposées telles les décharges et les accumulations de piles usagées, assorties d'explications sur les liens entre les déchets publics et la prolifération des scorpions en ville, dont les enfants étaient les premières victimes. Les propositions de visites aux associations de sourds, muets et paraplégiques étaient fréquentes. En tant que femme, parmi les activités proposées, nous nous sommes fait souvent proposer d'assister à des accouchements tant dans les maternités tristement dépourvues d'équipement à Tabelot et à l'hôpital d'Agadez qu'à domicile (Dragani 2009, 2012).

Non seulement le tourisme s'était répandu à la fin du conflit des années 1990, mais aussi les associations, conséquence de l'instauration de la démocratie au Niger, des élections (*walawala* en touareg) et à la reconnaissance du droit d'association (*alhaq*). Derrière la scène touristique, une prolifération d'associations (appelées, avec un terme proche du français, *asosiyasion* ou *taskrtit*, pl. *šiskrtay*, dans le sens d'association économique) fit d'Agadez et de l'Air le théâtre de nombreuses actions d'intervention humanitaire et de projets de développement pour aider la population (en touareg *šileqqawān*, les « pauvres »). Ce genre d'approche qui émane de la société civile était désormais apprécié par le monde

---

<sup>3</sup> L'auteure de cet article est italienne.

du développement. Le mot touareg utilisé pour démocratie est *demokrasi* qui donne lieu à un jeu de mot avec *demokarasi* (tromperie) L'autre mot employé est *senefran*, le choix (Dragani 2015).

La forme associative est un concept importé par l'État (*Addawlat*) à partir d'un modèle « occidental » : bien que les associations *laik* soient synonymes de corruption d'État, les associations *islamik* (parlant au nom de l'islam) sont également perçues par la population comme en connivence avec l'État.

Les projets d'ONG se basaient sur la scolarité, la reconstruction du cheptel, la réalisation ou réhabilitation des puits et sur la santé publique (création de dispensaires et distribution de médicaments).

Les ONG locales seraient souvent formées par des cercles familiaux qui arrivent à collecter des fonds grâce à la diaspora et aux connaissances européennes ou nord-américaines. L'administration et le fonctionnement sont souvent assurés par des parents, amis ou connaissances du ou des fondateurs. Le président (*fresidan*, *amenouka*) est aidé dans ses tâches par un secrétaire (*anaktib*) et un assistant secrétaire (*aseser*). La gestion financière est souvent opaque : détournement de fonds, surfacturation, complaisance dans la passation des marchés, interventions non conformes aux besoins réels de la population, sollicitation de l'aide d'associations appartenant à différents pays, non en communication entre elles, pour financer le même projet, ce qui contribue à la « mauvaise réputation » des associations et ONG nigériennes. Dans notre thèse nous avons montré comment les agents de tourisme avaient développé, à côté de leurs activités professionnelles une association ou une ONG locale : l'activité touristique leur servait à créer des bénévoles potentiels ou créateurs d'association à leur retour en Europe.

Le déclenchement d'un mouvement séparatiste dans les années 2007-2009 interrompt brusquement l'activité touristique et, même quand la « rébellion » prit fin, les agences de tourisme européennes ne retenaient pas le Nord du Niger pour leurs catalogues, car les pistes étaient minées et des formes de banditisme armé persistaient dans les régions désertiques. La reprise tant attendue du tourisme, après les années 2007-2009, n'eut jamais lieu même si les Agadéziens tentent de le relancer sans beaucoup de succès avec des initiatives festivières, censées attirer des touristes, encadrés par l'armée, pour une période circonscrite, donc maîtrisable du point de vue touristique.

Au Niger, malgré des tentatives de remettre en place le système touristique et festivalier, avec la reprise du Festival de l'Air depuis 2011, aucune manifestation n'a en réalité attiré tant de touristes, à part en 2015 quand Point Afrique a aménagé un avion pour amener quelques dizaines de touristes occidentaux, en bonne partie des personnes entretenant des relations amicales ou conjugales avec des Touaregs vivant en France ou en Belgique<sup>4</sup>.

## **Un amour né au « temps du tourisme » et stabilisé par une reconversion à la profession humanitaire : le cas de Valentine.**

L'histoire de Valentine, qui fait la rencontre en 2002 à Agadez d'un touareg « noble » qui deviendra son époux, se construit dans ce cadre d'une imbrication du tourisme à l'humanitaire.

---

<sup>4</sup> Le tourisme, autrefois ressource importante pour l'économie du Nord du Niger, est peu pratiqué non seulement au Nord mais pareillement au Sud : le Parc national du W est exclu du circuit touristique pour lequel une interdiction formelle est précisée dans le site du Ministère de la Défense, en raison des attaques de Boko Haram.



Elle arrive au Niger d'abord comme touriste au début des années 2000. Au fil des années, ses voyages au Sahara deviennent plus fréquents. C'est dans ce contexte qu'elle rencontre son mari, un « noble » Touareg plus âgé qu'elle, vivant de son bétail, qui se présente tout de suite comme quelqu'un de très indépendant d'esprit et très critique, tant face à la colonisation française qu'au développement et à l'humanitaire qu'il qualifie de « néo-colonialiste ».

Cependant, c'est cet esprit critique et sa franchise qui fait en sorte qu'elle décide de s'investir dans cette relation. Il semble remplir toutes les conditions pour ne pas ressembler à un « chasse touriste », expression qui, dans le français parlé sur place, indique un chômeur « à la chasse » des touristes de passage pour leur soutirer de l'argent, en offrant des services ou en les manipulant.

L'activité de « chasse touriste » demeure très méprisée d'un point de vue éthique par les autres Touaregs qui refusent de la pratiquer : en premier lieu, elle commercialise l'une des valeurs musulmanes de la société touareg, l'hospitalité (*amagaru*). Ensuite, si un « chasse-touriste » s'enrichit, il est souvent accusé d'avoir pratiqué des arnaques ou d'avoir pratiqué une forme de prostitution informelle en échange d'un bien matériel (une mobylette avec qu'il improvisera une activité rentable de « moto-taxi », en haoussa *kabo-kabo*) ou d'un voyage en Europe.

L'activité du « chasse touriste » prenait parfois des nuances micro-criminelles et parfois pouvait être apparenté à une forme de mendicité cachée. Patrick Gilliard (2005) a individué diverses formes de mendicité au Niger : le « revenu social » (demander de l'argent aux parents et aux connaissances directes), la « quasi-mendicité » (consiste à rendre visite à des parents éloignés et aux connaissances pour demander des « cadeaux »), la mendicité professionnelle permanente tolérée (handicapés moteurs, cas sociaux, veuvage, enfants de rue, seniors) et pas tolérée (personnes valides mises au ban de leur communauté pour avoir transgressé les normes sociales), la mendicité saisonnière (suite à la réduction du cheptel, aux sécheresses historiques, étudiants coraniques). Parfois il s'agit de pratiquer la mendicité pour s'assurer des dépenses de confort (l'habillement par exemple) car l'Islam accepte la mendicité pour se nourrir et se vêtir.

Si son futur mari l'attire parce qu'il n'a pas l'air d'un « courtier du développement », la pression de son entourage semble être conséquente : on lui suggère de devenir une humanitaire, on la met en position d'être facilement sur l'agenda des ONG, des financements et des projets.

D'un point de vue social, le mari est moins scolarisé qu'elle mais il est « noble » et possède une place dans sa société plus élevée qu'elle dans la sienne, étant issue d'une classe moyenne. Elle met en avant plusieurs fois la classe sociale de son mari pour qu'il soit clair qu'elle le considère comme un « égal » et pour que leur couple soit le plus possible perçu comme un cas d'homogamie. En outre, le fait que son mari soit plus âgé qu'elle semble être mis en avant, car cela lui permet de ne pas être classée dans la catégorie de ceux qui fréquentent des locaux plus jeunes, et d'éloigner ainsi tout soupçon de « tourisme sexuel » et d'échapper au cliché « la vieille et les blacks » (Salomon 2012).

Sa présence est de plus difficilement acceptée par l'entourage : après le mariage, sa belle-famille ne l'accepte pas, d'après elle, alors même qu'un enfant va naître de leur union. Si l'enfant en bas âge dans cette société est toujours perçu comme l'enfant de la mère plus que l'enfant du père et, à plus forte raison, si la mère est étrangère, l'enfant sera l'enfant de l'étrangère, éduqué dans une langue autre que celle du milieu et avec des habitudes différentes. C'est l'accident de voiture de son mari, survenu quelques années plus tard et qui

le rend, selon sa définition « handicapé mental », et la souffrance qu'elle endure au quotidien et le fait qu'elle ne l'abandonne pas, qui lui valent l'appréciation de sa belle-famille.

Le mariage avec un autochtone, appartenant à un groupe qui, dans le passé, a été la cible de discriminations en réaction auxquelles ont éclaté deux mouvements indépendantistes (1990-1997 et 2007-2009), fait en sorte qu'elle ne se sente pas favorisée par cette union dans l'exercice de sa profession ; c'est même le contraire qui se passe parce qu'elle doit justifier son mariage, l'activité de son mari ou le choix politique de sa famille ou de son groupe. Elle représente d'elle l'image d'un humanitaire « stigmatisé ». Toutefois il est nécessaire souligner qu'elle ne disposait pas des diplômes la préparant à la profession humanitaire, et qu'elle s'est reconvertie professionnellement seulement grâce à son réseau conjugal sur place. Son statut de femme d'un local lui donne accès à des informations privilégiées, informations non diffusées dans la presse ou avant qu'elles ne soient diffusées publiquement.

Elle me dit partager de plus en plus l'avis négatif de son mari sur le travail humanitaire et que, dans les prochaines années, elle souhaiterait se reconvertir dans une autre profession, toujours au Niger, peut-être en s'insérant dans le tissu économique local, en créant une activité commerciale. Ses positions semblent proches de l'anthropologie critique du développement, de l'ethnologie, et elle vise à se reconvertir dans le tissu commercial à Niamey dans les prochaines années.

Le niveau élevé de mimétisme et d'incorporation, ainsi qu'une adhésion aux critères esthétiques et locaux (prise de poids, porte de pagne, apparence « femme touarègue » mais sans les cheveux longs) n'ont pas changé ses convictions religieuses. Elle connaît la coutume religieuse mais elle ne pratique ni partage les convictions religieuses de son mari. L'indépendance intellectuelle de son mari a des côtés positifs pour elle : par exemple son athéisme n'est pas sujet à discussion, ni la pratique de ses coutumes. Elle n'est invitée ni à une conversion religieuse, ni à apprendre la langue de son mari : « Dans notre couple, chacun est comme il est », dit-elle.

Elle ne prend pas en compte l'apprentissage de la langue de son mari et elle ne met pas ce manque de curiosité vers un aspect de la culture locale en relation avec sa mise à l'écart initiale de la famille de son mari. Son fils est considéré comme l'enfant de la mère, fréquente l'école française et ne parle que peu la langue du père. Toutefois, si ces compétences interculturelles ont fait en sorte que de touriste elle soit devenue humanitaire, sur demande des locaux, elle affirme être victime de discrimination à l'emploi : son mari étant un Touareg lié au mouvement indépendantiste, elle aurait été exclue de certains postes pour sa proximité conjugale avec une personne issue d'une minorité ostracisée en conflit avec l'autorité étatique, elle a toujours évolué professionnellement dans des petites ONG. D'un point de vue professionnel, cette relation lui a été bénéfique pour certains aspects (relation privilégiée avec les locaux) mais délétère pour d'autres (relations conflictuelles avec les organisations proches de l'État durant les périodes de conflit, car elle porterait, comme elle dit, les stigmates « touarègues »).

## **« Le mariage avec le chauffeur » : une rencontre née dans le cadre humanitaire**

Un des premiers cas a été celui d'une femme française dans la petite quarantaine, Pauline, mère de cinq enfants issus de son mariage de longue date avec un métisse Touareg-Songhay rencontré à Gao (Mali), alors qu'il était le chauffeur d'une petite ONG dans laquelle elle travaillait. Elle pense avoir été prédisposée à un mariage mixte non du fait de

son origine (ses parents n'étant pas issus de l'immigration), mais du fait d'avoir évolué en Île-de-France, où elle a fréquenté des écoles où la mixité sociale était élevée. Là-bas, parmi ses petits copains, ont figuré depuis son plus jeune âge ceux qu'elle appelle « les Mohamed ». Cette attirance l'a suivie aussi dans ses différents déplacements lorsque, à la vingtaine, elle a entamé une carrière en Afrique pour des ONG, d'abord au Sénégal, et ensuite en Afrique anglophone où les unions mixtes sont d'après elle rares. Elle s'est ensuite installée au Mali, et notamment à Gao, où elle a travaillé dans une ONG italienne et où elle a rencontré son mari.

Cette relation a été ostracisée notamment par son employeur, le chef du projet, qui ne voyait pas positivement une relation extra-professionnelle entre ses subordonnés, craignant qu'elle affaiblisse l'image de son ONG et trivialisait le sérieux de son projet. Pour Pauline, ces explications « professionnelles » cachaient le fait que son employeur était un européen du sud « macho » qui voulait écraser ses subordonnées pour asseoir sa domination, en exerçant un contrôle au-delà des horaires de travail. Toutefois, la relation n'était pas appréciée non plus par les habitants du village, alors qu'on découvrait qu'une fille de Gao était enceinte de son futur époux, un adepte du multi-partenariat à l'africaine. À la naissance de l'enfant, il en épouse la mère et pendant une certaine période, l'humanitaire française tolère une co-épouse (avec qui il aura encore un deuxième enfant).

Dans un esprit de compétition entre co-épouses basé sur la quantité d'enfants engendrés, Pauline réussit à avoir plus d'enfants que sa rivale et son mari divorce finalement de l'épouse africaine. D'autres enfants vont naître ensuite et seront cinq au total. L'année 2012 comporte pour le couple l'éloignement du Mali, à cause de l'éclatement du récent conflit, et l'installation dans le Niger limitrophe, à Niamey, où elle travaille d'abord pour des ONG de haut profil. Plus récemment, elle a accepté un travail dans l'administration pour l'Ambassade de son pays. Dans un futur proche, elle prévoit de rentrer en France pour y scolariser ses cinq enfants, vivre en milieu rural, et continuer ses activités de consultante avec des missions ponctuelles.

Dans ce profil de couple, l'homogamie sociale n'est pas présente, l'époux étant moins scolarisé qu'elle. Avec un certain sens de l'humour, elle-même dit : « c'est le cas classique de mariage avec le chauffeur ». Plus qu'une langue locale, qu'elle n'a jamais réellement apprise, elle a été très proche d'une conversion religieuse ; elle pratique de temps en temps et fait de temps en temps la prière musulmane, mais elle conserve une tenue vestimentaire occidentale, du moins dans les espaces publics.

Sa connaissance des habitudes locales, du savoir-vivre, des mentalités locales, des représentations locales de la différence de genre est très accentuée. L'appropriation des autres compétences lui a permis d'intégrer des réseaux locaux qui l'ont aidée à trouver des contrats successifs. Par exemple, ayant dû quitter le Mali à cause du conflit en 2012, elle a réussi à travers le réseau de son mari et ses propres compétences à rebondir professionnellement au Niger.

## **Porosité entre anthropologie et humanitaire. Le cas de Jérôme et de Julia**

Dans certains cas, une sensibilité anthropologique est à la base ou à l'horizon dans l'histoire de vie des expatriés en couple mixte. Nous avons collecté des histoires de vie dans lesquelles des doctorants ou des docteurs en anthropologie abandonnent la recherche pour se reconvertir aux professions du développement et de l'humanitaire, qui ont l'avantage, par

rapport aux carrières de chercheurs, de permettre une résidence durable sur place en Afrique.

D'autre part, nous avons recensé aussi le cas d'humanitaires s'étant reconvertis à la recherche, surtout en anthropologie du développement, à cause d'un mal être grandissant vis-à-vis de leur profession et de leur réelle utilité sur le terrain. Notre hypothèse est que l'expérience de l'union mixte et de l'« identification à l'étranger » demeurent des facteurs décisifs pour s'orienter d'une manière ou d'une autre dans sa vie professionnelle.

Un cas d'abandon progressif de la profession humanitaire, suite à une union mixte, est celle d'un Suisse, Jérôme ayant épousé il y a quatorze ans, une métisse Songhay dont le père est un « noble » des Mossi du Burkina Faso, connue à Agadez, durant la période « touristique » qui travaillait dans un Centre d'artisanat.

Suivant les mobilités professionnelles du mari humanitaire, la famille a vécu dans différents pays d'Afrique, parmi lesquels le Congo, mais aussi en Suisse pour ensuite rentrer au Niger, où ils ont eu trois enfants qui vont à l'école française et qui ont des prénoms français. À Niamey, le mari a progressivement décidé de se désinvestir de l'humanitaire car il « en voyait les limites », selon ses dires, vivant au contact de la famille élargie de sa femme. Il nous explique, par exemple, qu'en travaillant au planning familial, il a eu l'occasion d'observer les réactions des membres féminins de sa belle-famille qui lui reprochaient d'entraîner les jeunes filles sur la voie de la prostitution une fois la pilule contraceptive prescrite.

Il a alors décidé de s'investir dans un doctorat en anthropologie du développement et souhaiterait poursuivre une carrière de chercheur au Niger ou en Suisse. Elle a suivi grâce à lui une formation de coiffeuse et a ouvert une boutique de coiffure. Toutefois, il met en avant les supposées origines « nobles » de son beau-père, originaire du Burkina Faso, pour établir une homogamie. Il assume pleinement son rôle de mari d'une africaine et accepte d'aider financièrement sa famille, en achetant des taxis pour ses beaux-frères et en privilégiant la construction d'une habitation pour les beaux-parents à la sienne.

Nous avons recensé aussi des cas opposés, notamment celui de Julia, une femme espagnole, ayant suivi un cursus d'anthropologie en maîtrise, secrétaire d'une ONG, en couple « clandestin » avec un Touareg bigame, directeur d'une ONG partenaire nigérienne. Malgré ses origines serviles, il s'agit d'un diplômé (études en développement au Burkina Faso), chef d'une ONG locale co-dirigée avec son frère aîné, et un notable « parvenu » possédant deux villas (une pour chaque épouse), alors que son frère est propriétaire d'une agence de voyage, avec laquelle ils ont pu s'enrichir durant la période touristique. L'agence et l'ONG se servent du même personnel (chauffeurs, cuisiniers, animateurs) et les missions sont effectuées dans le village, faisant partie du circuit touristique, avec les mêmes véhicules.

Cette relation clandestine, nouée durant les missions ponctuelles de l'humanitaire en Afrique, est découverte fortuitement et dénoncée par le chef du projet, qui rappelle le code déontologique de l'ONG qui interdit d'avoir des relations sexuelles avec des « ayant droits », pour demander son licenciement. Julia a failli être licenciée mais elle a conservé son poste grâce à d'autres membres de l'ONG qui ont pris sa défense, en mettant en avant ses compétences professionnelles et en proposant de « fermer les yeux » face à un sentiment amoureux qu'ils considèrent éphémère, étant donné le statut marital du partenaire.

Cette humanitaire, qui avait étudié l'anthropologie, était très appréciée durant ses missions par la population et les membres de l'ONG locale, car elle s'efforçait de parler la langue et de s'adapter aux habitudes de consommation alimentaire locales. Elle mettait en pratique le « mimétisme ethnographique », l'une des techniques des anthropologues pour

obtenir la confiance des populations parmi lesquelles on doit s'intégrer pour réussir l'observation participative. La relation a pris fin quelque temps après, et d'après Julia moins pour les pressions professionnelles que pour l'état marital de l'amant.

## **Un nouveau cadet social. Le cas d'Ibrahim**

Un autre cas est celui d'Ibrahim, touareg actif dans plusieurs associations et ONG dans la région de Tahoua, qui a épousé une humanitaire portugaise il y a dix ans, alors que celle-ci travaillait dans une ONG partenaire de l'association locale fondée par son oncle. La relation entre les deux jeunes a d'abord été regardée d'un œil sceptique par la famille touarègue qui voyait dans cette union une commixtion dangereuse entre affaires de famille et relations avec les bailleurs de fonds européens.

Le mariage a lieu au Portugal et l'époux touareg accepte de se marier à l'église avec un rite séparé. Son oncle maternel, à qui revient la charge, dans cette société, de s'occuper d'arranger le mariage des enfants de sa sœur, a participé à la cérémonie en tant que représentant de la parenté. Après le mariage, la jeune humanitaire décide de rompre les relations professionnelles avec sa belle-famille suite à la découverte de malversations ainsi qu'avec l'ONG portugaise qui « faisait l'autruche » sur ces pratiques douteuses.

Elle s'installe avec son mari loin du village où sa belle-famille réside et noue des relations professionnelles avec de nouveaux partenaires européens : en plus de son activité humanitaire dans un village rural, elle s'improvise aussi institutrice dans le cadre d'un projet éducatif soutenu par son ONG.

Après la naissance de leur fille, qui porte un prénom touareg, elle décide de rentrer en Espagne avec son mari qui y suit une formation dans le développement. Cette mobilité en Europe coïncide avec le déchirement progressif de l'union conjugale et entraîne la séparation et le retour du mari au Niger. Ce dernier a été « placardisé » par sa propre famille à cause de sa relation avec son épouse portugaise qui lui nuit tant sur le plan économique (la famille, pourtant riche, refuse de l'intégrer aux projets de développement auxquels collabore) que sur le plan personnel (on lui refuse le mariage avec une cousine touarègue, en lui reprochant son mariage « déviant » avec une « blanche », les habitudes apprises lors de son séjour au Portugal, comme boire du vin, etc.).

Ayant trouvé un travail dans l'administration nigérienne où il s'occupe de la gestion des projets de développement, il y a trois ans, il décide de « kidnapper » une cousine que sa famille traditionaliste lui refuse et qui, elle, est favorable à ce mariage. Pendant un an, ils vivent en se cachant à Niamey, vivant chez une humanitaire occidentale qui les protège : malgré la naissance d'un enfant, ils ne sont plus jamais rentrés au village pour rencontrer leur famille. La première femme portugaise refuse en outre de signer le divorce, ce qui produit une situation de bigamie qui le gêne tout particulièrement, car la polygamie n'entre pas dans les habitudes de son groupe familial.

Dans ce cas, l'union afro-occidentale entre les deux humanitaires semble ne pas avoir apporté d'avantages réels quant à la réalisation professionnelle des partenaires, qui ont fini tous les deux par se désinvestir du travail humanitaire.

## **Thèmes transversaux**

Malgré la grande variété et la singularité qui caractérisent chaque histoire de couple, des points en commun et des thèmes transversaux se dégagent des entretiens et des conversations informelles, et constituent les principaux résultats de notre enquête.

Un thème qui émerge concerne une mixité sociale biographique qui serait le socle d'une prédisposition à une union transnationale. Une expérience préalable de mixité, comme une origine binationale, l'immigration parentale, l'expérience personnelle d'une migration récente, le lieu de résidence dans un quartier mixte, ou avoir eu des expériences avec des partenaires appartenant à des minorités visibles avant de s'installer en Afrique, sont indiqués comme autant de facteurs de prédisposition à de tels engagements matrimoniaux.

En plus de ces compétences acquises par des contacts préalables, des thèmes récurrents dans les discours de mes enquêtés concernent les compétences acquises au sein de l'union mixte, et la façon dont ils les ont mises au service de leur pratique professionnelle. L'union mixte permettrait de connaître de l'intérieur le fonctionnement du tissu familial de la société d'accueil et de fournir une expertise plus efficace pour aider les autres agents à mieux adapter leurs interventions aux réalités culturelles locales. Pour certains, l'imprégnation de la culture du conjoint est mise en relation explicite avec une meilleure réussite professionnelle, grâce à une prise en compte de la sensibilité des populations, de leurs coutumes, habitudes et convictions religieuses, ce qui leur permettrait d'éviter des attitudes déplacées dans un contexte culturel donné.

Cette recherche nous éclaire sur le revers de la médaille : ce qui semble caractériser le plus ces relations sont les jugements difficiles, contrastés dans certains cas par le milieu professionnel et par l'entourage familial. Ces relations sont parfois violemment contestées par l'environnement professionnel qui craint la poussée de rumeurs nuisibles à l'image de l'organisme international. Parfois, au début de la relation, les personnes concernées ont été sévèrement réprimandées par leur hiérarchie et ont dû se fréquenter clandestinement jusqu'à la célébration du mariage.

Il est nécessaire de souligner qu'à la différence d'autres figures d'Occidentaux présents en Afrique, comme les entrepreneurs, le personnel des ONG est caractérisé par l'interdiction, présente souvent dans leur contrat de travail, d'avoir des relations sexuelles avec des bénéficiaires de l'aide durant leur mission, qu'il s'agisse de rapports sexuels rémunérés dans un cadre prostitutionnel, ou de relations amoureuses entre adultes. En revanche, si ces dernières sont légalisées par le mariage, aucune sanction n'est envisageable.

Pour la société d'accueil, ces unions peuvent être mal perçues si elles interfèrent avec les projets parentaux (mariage combiné, mariage endogame) ou avec les hiérarchies sociales traditionnelles (mariages entre personnes appartenant à des catégories sociales ou à des phénotypes différents).

On pense que de tels mariages pourraient nuire aux relations qui lient leur fils ou leur fille à leur groupe social. Certains refusent de se marier en dehors du groupe d'origine par choix ou par crainte de rompre avec le milieu familial.

Certaines histoires matrimoniales collectées montrent en revanche des relations souvent contrariées au tout début par l'entourage, qui finissent parfois par reléguer à la marge de la vie familiale l'élément local ayant épousé une étrangère ou un étranger (si ce dernier n'accepte pas de contribuer au bien-être matériel de la famille élargie). Le rejet est plus important s'il s'agit d'une famille fortunée ou ne comportant pas de mixité préalable et si le conjoint occidental est une femme, considérant que les enfants potentiels reviendront plutôt à la sphère du parent hégémonique, c'est-à-dire le parent occidental.

Donc, parmi les différentes stratégies de « courtage en développement », elle n'est pas dans les faits très recherchée pour les autochtones : le nombre de mariages ne sont pas élevés et ne correspondent pas aux attentes parentales. Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme en rupture avec la famille nigérienne, ou d'une personne ayant vécu à l'étranger et

trouvant difficile de se réintégrer dans la société d'origine comme pour le protagoniste du roman *Agar* d'Albert Memmi (1955), ces unions comportent toujours une dimension de revendication du droit aux choix, à l'émancipation d'une structure traditionnelle basée sur la prépondérance des aînés, à une tendance à l'individualisme en Afrique.

Les mariages contractés malgré l'avis défavorable des parents africains permettent aux cadets de mettre en œuvre une forme de micro-résistance à l'ordre familial régi par les aînés. Parfois, ils mettent en scène de véritables ruptures avec la famille d'origine, dont ils contestent ouvertement la mentalité archaïque, et n'hésitent pas à considérer les mariages de famille comme des « mariages forcés » auxquels il est légitime non seulement de s'échapper mais aussi d'aider les membres de la famille plus vulnérable, les jeunes femmes, à les esquiver. Parfois le mariage exogame est le résultat d'une situation déjà conflictuelle (volonté d'émancipation d'une famille traditionaliste, expérience de travail et d'étude à l'étranger qui rendent difficile la réintégration dans le milieu d'origine, etc.) et n'est pas à l'origine du conflit intra-familial. Ces choix de rupture se conçoivent en dehors de toute intervention extérieure, les parents eux-mêmes ne pouvant plus intervenir du fait que le fils, souvent cadre et diplômé, a un revenu qui le rend autonome. Cette attitude peut également traduire des stratégies spécifiques où le mariage aurait une fonction précise, non de capter la « rente du développement » au bénéfice de son groupe, mais celle de s'affranchir individuellement de la tutelle familiale devenant trop pesante et capter au contraire les bénéfices que la globalisation leur apportent en termes de changement social, de mobilités internationales et de choix du lifestyle.

Dans leur vie sentimentale, les « nouveaux cadets sociaux » (Doquet 2015) semblent avoir intégré le principe du libre choix dans l'engagement matrimonial : la liberté individuelle et les sentiments ont pris le dessus sur les considérations familiales. La découverte de l'altérité à travers les échanges internationaux, les médias (films, soap-opera) et l'urbanisation sont des facteurs à l'origine à l'heure actuelle d'un bouleversement des mentalités et des attitudes. La plupart des jeunes hommes, diplômés et travaillant dans l'aide et le développement, jugent le niveau scolaire des femmes locales trop faible, et leur vision du monde trop étriquée pour répondre au rôle d'élever leurs enfants, alors qu'une mère occidentale pourra transmettre non seulement sa langue mais une autre mentalité -la mentalité hégémonique- qui les ouvrira au monde (au « Premier » monde...). Pour réaliser leurs ambitions, ils semblent n'avoir d'autre choix que de rompre avec les pratiques matrimoniales traditionnelles, en élaborant de nouvelles stratégies susceptibles de mieux répondre à leurs attentes et à leurs aspirations.

Les résultats obtenus jusqu'ici nuancent une hypothèse de départ construite autour d'une recherche opportuniste de la « rente du développement » de la part des locaux assimilés à des « courtiers du développement ». Bien au contraire, une hypothèse plus hardie et provocatrice se retrouve au contraire confortée par nos résultats. Ce serait plutôt le partenaire occidental qui bénéficie dans certains cas de ces mariages mixtes au Niger, en cas de situation sécuritaire précaire. Quelle que soit l'issue du mariage, ces sociabilités conjugales afro-occidentales des professionnels de l'humanitaire avec des locaux aident à contraster le processus d'isolement des expatriés du reste du tissu local que leurs habitudes de consommation, ainsi que des orientations culturelles différentes tendent à exacerber.

Les Occidentaux disposent de surcroît d'informations privilégiées en provenance du terrain (du Nord dans le cas des mariages avec des Touaregs) et à l'avance par rapport aux médias : cela contribue à sécuriser leurs déplacements dans les zones du pays définies à risque grâce à un système de protection local. En ce qui concerne le partenaire occidental, dans certains cas, l'union à un nigérien est à la base même de leur activité professionnelle,

ayant abandonné leur précédent emploi en Europe pour travailler au Niger dans le secteur humanitaire.

Les professions réservées aux « Occidentaux » sur place sont en effet concentrées surtout dans le secteur humanitaire. Les autres postes, plus rares, sont dans l'administration (ambassade) ou dans l'enseignement (lycée français). Les cas d'occidentaux ayant ouvert une activité commerciale se limitent à de rares exemples (un restaurant italien, une terrasse touristique gérée par un Belge, une pinasse-restaurant ouverte par une française, etc...).

## **Conclusions**

Au-delà du cas précis de l'étude, les recherches effectuées permettent d'aborder le thème du transfert humanitaire avec une approche d'en bas, proche des acteurs locaux, attentive aux évolutions des sensibilités et des aspirations des jeunes africains ainsi qu'aux partenaires occidentaux. Cette étude permet de préciser des figures des « nouveaux cadets sociaux », médiateurs entre les professionnels européens et les populations nigériennes faiblement scolarisées, ou eux même travaillant dans l'humanitaire, qui semblent moins vouloir capter la « rente du développement » au bénéfice de leur entourage et lignage que s'évader du contexte traditionnel d'origine, sans pour autant abandonner leur pays où ils ont une situation privilégiée. La fréquentation de personnes étrangères à leur milieu leur permet de mettre à distance les pressions familiales, et de s'ouvrir aux nouveaux styles de vie basés sur la liberté individuelle dont ils rêvent. Malgré certains cas de divorces, ces relations sont jugées également positives et enrichissantes par les époux locaux, et en général plus « créatives » et stimulantes qu'un mariage de famille.



## Bibliographie

---

- ABU-LUGHOD L., 1986. *Veiled Sentiments ; Honor and Poetry in a Bedouin Society*, Berkeley, University of California Press.
- ABU-LUGHOD L. et LUTZ C., 1990, *Language and the Politics of Emotion*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ASHKENAZI M. & MARKOWITZ F., 1999, *Sexuality and the Anthropologist*. Urbana, Chicago, University of Illinois Press.
- ATLANI-DUAULT L., 2005, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- BARRERA M., 2002, *Colonial Affairs: Italian Men, Eritrean Women, and the Construction of Racial Hierarchies in Colonial Eritrea (1885–1941)*, PhD, Northwestern University.
- BLANCHET A., *Dire et faire dire. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- BOCCAGNI P. et BALDASSAR L., 2015, « Emotions on the move: Mapping the emergent field of emotion and migration », *Emotion, Space and Society*, 16, p. 73-80.
- BOUJU J. et DE BRUJN M., 2014, (éds.), *Ordinary Violence and Social Change in Africa*, Leiden, Brill Publishers.
- BRADELOUP S. (éd.), 2016, *De l'Europe vers les Suds ; nouvelles itinérances ou migrations à rebours?*, Autrepart, n° 77.
- CAUVIN-VERNER C., 2009 « Du tourisme culturel au tourisme sexuel : les logiques du désir d'enchantement », *Cahiers d'études africaines*, n° 193-194, p. 123-145.
- COLE J., LYNN T. 2009, *Love in Africa*, Chicago, Chicago University Press.
- DARWIN C. R., 1965 (1872). *The Expression of the Emotions in Man and Animals*, Chicago, University of Chicago Press.
- EKMANN P., 1992, « An argument for basic emotions », *Cognition and Emotion*, VI, pp. 169-200.
- DESPRES A., 2015, « Au-delà du sexe et de l'argent. Transactions culturelles intimes en situation touristique à Zanzibar », *Working papers CESSP*, n° 4, déc. 2015.
- DOQUET A., 2015, « Les stratégies conjugales des jeunes maliennes : de nouvelles formes d'autonomie? », Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes, Doulaye Konate, *Le Mali contemporain*, Editions Tombouctou/IRD Editions, p.387-416.
- DRAGANI A., 2009, *Interno tuareg. Etnografia de la poesia fra i Tuareg Kel Aïr e Kel Azawagh*, Thèse de l'EHESS et de l'Université de Turin.
- 2012, *Interno tuareg. Etnografia partecipativa dei poeti nomadi del Niger*, Aracne, Roma.
- 2015, « Poétesses en marge. Un cas d'interdiction de la parole poétique féminine (Touaregs de l'Air) », *Cahiers de littératures orales*, n° 77/78, p. 111-142.
- FOUQUET T., 2011, *Aventurières de la nuit. Désirs d'Ailleurs et cosmopolitisme à Dakar*, Paris, Karthala.
- JEAN-BAPTISTE R., 2010, "A Black Girl Should Not Be With A White Man", Sex, Race, and African Women's Social and Legal Status in Colonial Gabon, c. 1900–1946", *Journal of Women's History*, 22, 2, p. 56-82.
- GELL A., « Amour, connaissance et dissimulation », *Terrain*, 27 : 5-14, 1996.
- GILLIARD P., 2005, *L'Extrême pauvreté au Niger. Mendier ou mourir ?*, Paris, Karthala.
- JEUDY-BALLINI M., « L'altérité de l'altérité ou la question des sentiments en anthropologie », *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 130-131, no. 1, 2010, p. 129-138.
- KULICK D, WILLSON M (eds), 1995, *Taboo: Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*, London and New York: Routledge.

DRAGANI Amalia « Le Transfert humanitaire au prisme des relations intimes. Hétérogamies extrêmes et « nouveaux cadets sociaux » au Niger »

- KULICK Don, 2011, « La vie sexuelle des anthropologues : subjectivité érotique et travail ethnographique », *Genre, sexualité & société*, 6.
- ILOUZ E., 2012, *Pourquoi l'amour fait mal*, Le Seuil, Paris.
- ILOUZ E., 2007, *Cold Intimacies: The Making of Emotional Capitalism*, Polity Press. London.
- LAURO A., 2005, Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge, Ed. Labor, Loverval.
- « J'ai l'honneur de porter plainte contre ma femme ». Litiges conjugaux et administration coloniale au Congo belge (1930-1960), *Clio* 2011/1 (n° 33), p. 65-84.
- LEVI-STRAUS C. 1971, *Les Mythologiques, tome IV, L'Homme nu*, Paris, Plon.
- LUTZ C. et WHITE G., 1986, « The Anthropology of Emotions », *Annual Review of Anthropology* 15: 405-436.
- MBEMBE A., 2000b « À propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, 77, p. 1643. 33.
- MEMMI A., 1955, *Agar*, Paris, Gallimard.
- MOORE H., 1988, *Feminism and Anthropology*, University of Minnesota Press.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. et BIERSCHEK T., 1993, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, n° 5. - 2005, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala.
- PADILLA Mark et alii, 2007, *Love and Globalization. Transformations of Intimacy in the Contemporary World*, Nashville, Vanderbilt University Press.
- PERALDI M., TERRAZZONI L. (éds.), 2016, *Mobilités et migrations européennes en (post)-colonies*, Cahiers d'études africaines, n° 221, 1-2.
- REBHUN Linda-Anne, 1999, *The Heart Is Unknown Country: Love in the Changing Economy of Northeast Brazil*, Stanford University Press.
- ROSALDO M., 1980. *Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SALOMON C. 2012, "Le prix de l'inaccessible. De nouvelles intimités genrées et racialisées à l'ère de la mondialisation", *L'Homme*, n° 203-204, p. 211-238.
- STOLER A. N., 2002, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley: University of California Press.
- SWILDER A., 2001, *Talk of Love: How Culture Matters*, University of Chicago Press, Chicago.
- VARRO G., 1995, *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin.
- WHITE L., 1990, *The Comforts of Home: Prostitution in Colonial Nairobi*, Chicago